

# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**N°2017/53**

**OBJET : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

**Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 45**

**Nombre de Conseillers présents : 35**

**Nombre de Conseillers présents et représentés : 40**

**Quorum : 23**

**Date de convocation du Conseil Communautaire : 4 Avril 2017**

**Date d'affichage de la convocation au siège : 4 Avril 2017**

La séance est ouverte

**Le 11 Avril 2017 l'année deux mille dix-sept à 18h30** à la Technopole – Salle Millésime

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Christian TAMARELLE.

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	P	
BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	E	Mme DUFRANC
BENESSE Jean-Michel (Maire)	P		FATH Bernard	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean-André (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	A		MAYEUX Yves (Maire)	E	M.BARRERE
DARBO Benoît (Maire)	P		BOS Fabrice	P	
TALABOT Martine	P		CHENNA Nadine	P	
BARRÈRE Philippe	P		DIAS Philippe	A	
LAGARDE Valérie	P		EYL Muriel	P	
BLANQUE Thierry	P		FOURNIER Catherine	E	Mme LABASTHE
CANADA Béatrice	P		LABASTHE Anne-Marie	P	
BALAYE Philippe	P		PASETTI Nicolas	E	M.DIAS (absent)
BOUROUSSE Michèle	P		MOUCLIER Jean-François	P	
GACHET Christian	P		JOLIVET Nadine	E	
ROUSSELOT Nathalie	P		BROSSIER Jean-Marie	E	M.TAMARELLE
DURAND Félicie	P		BENCTEUX Laure	P	
LARRUE Dominique	P		CHEVALIER Bernard	P	
BETES Françoise	P		PELISSIER Bernadette	E	M.BENESSE
DE MONTESQUIEU Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	P	
MARTINEZ Corinne	P		DEBACHY Maryse	P	
OHRENSSTEIN- DUFRANC Sylvie	P		KESLER Jean	A	
AULANIER Benoist	P				

Sur proposition de Monsieur le Président, Monsieur CHEVALIER est élu secrétaire de séance

\* **P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent**



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**N°2017/53**

**OBJET : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

**Vu** la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

**Vu** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

**Vu** le décret n°92-843 du 28 août 1992 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des assistants territoriaux socio-éducatifs,

**Vu** le décret n°88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents non titulaires de la fonction publique territoriale,

## **EXPOSÉ :**

Monsieur le Président propose d'actualiser le tableau des effectifs de la Communauté de Communes de Montesquieu :

### **- en créant un emploi de référent pour le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi**

A ce jour, l'emploi est occupé par un agent dont le contrat arrive à échéance.

Financé essentiellement par des fonds structurels européens, le PLIE des Graves associe la Communauté de communes et la commune de Bègles.

Dispositif de mise en cohérence des interventions publiques au plan local, le PLIE a notamment pour objectif de permettre aux personnes éloignées du marché du travail d'accéder à l'emploi en empruntant deux axes complémentaires : l'accès progressif à l'emploi pérenne sur la base d'actions d'insertion professionnelle pour développer les compétences, et l'accès direct à l'emploi sur la base d'actions de mise en relation entre l'offre et la demande d'emploi.

### **Missions principales :**

- Repérer et identifier les futurs participants du PLIE et leurs besoins,
- Animer les informations collectives d'intégration dans le PLIE,
- Effectuer des entretiens individuels approfondis de suivi,
- Aider à résoudre les problèmes à finalité professionnelle posés par le public rencontrant certaines difficultés périphériques,
- Évaluer les participants et construire leur parcours en proposant les démarches et moyens les plus appropriés à l'élaboration d'un plan d'actions,
- Informer, conseiller et aider les personnes à effectuer des choix et prendre des décisions raisonnées,
- Mobiliser des techniques et solliciter des services et des partenaires,
- Effectuer un travail administratif
- Travailler en transversalité avec d'autres services,
- Répondre aux objectifs du FSE et du PLIE des Graves.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE  
**MONTESQUIEU**  
Canton de La Brode

Envoyé en préfecture le 14/04/2017

Reçu en préfecture le 14/04/2017

Affiché le

**SLOW**

ID : 033-243301264-20170411-2017\_53-DE

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**N°2017/53**

**OBJET : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Cet emploi pourra être pourvu par le recrutement d'un agent contractuel de droit public recruté par voie de contrat à durée déterminée de 3 ans dans les conditions de l'article 3-3-1° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée compte tenu du financement spécifique de cet emploi, si aucune candidature d'agent titulaire ne correspond aux besoins de la Communauté de communes de Montesquieu ; à cet effet, le niveau de recrutement de l'agent devra correspondre aux conditions d'accès au concours externe d'assistant socio-éducatif et la rémunération de l'agent sera déterminée par rapport au grade des assistants socio-éducatifs indexée sur le traitement de la fonction publique territoriale et la catégorie hiérarchique des fonctions exercées.

Ce contrat sera renouvelable par reconduction expresse. La durée totale des contrats ne pourra excéder 6 ans. A l'issue de cette période maximale de 6 ans, le contrat de l'agent sera reconduit pour une durée indéterminée.

### ***Le Conseil Communautaire à l'unanimité:***

**Décide de la création des emplois suivants à compter du 18 mai 2017 :**

<b>EMPLOI</b>	<b>NOMBRE</b>	<b>FILIÈRE</b>	<b>CATÉGORIE</b>	<b>QUOTITÉ</b>	<b>MOTIF</b>
Référent PLIE	1	Sociale	B	35/35èmes	Création

- **Autorise** Monsieur le Président à pourvoir éventuellement l'emploi de référent PLIE par contrat, lié au dispositif du Fonds Social Européen (FSE). La Communauté de Communes de Montesquieu bénéficiera d'un financement correspondant à ces charges de personnel sur la base d'une convention de partenariat avec le PLIE des Graves,
- **Dit** que les crédits budgétaires correspondants seront inscrits au budget de la Communauté de communes.

Fait à Martillac, le 11 Avril 2017

**Le Président de la CCM**  
Christian TAMARELLE

*Document signé électroniquement*